

semence à distribuer au moyen de la méthode des semis en lignes avec un semoir, qu'au moyen de la méthode des semis à la volée faits par la main du semailleur.

#### Ferme-modèle Provinciale de Rougemont.

Le comité d'agriculture de l'Assemblée Législative de Québec présentait à la Chambre le rapport suivant, au sujet d'une ferme modèle sous la direction de M. George Whitfield, de Rougemont :

" Qu'il a pris en sérieuse considération, la proposition faite au gouvernement par M. George Whitfield, de Rougemont, offrant d'établir une école d'agriculture sur sa ferme modèle à Rougemont, aux termes et conditions mentionnés dans une lettre, adressée par ce monsieur à l'honorable Premier Ministre, en date de vingt trois janvier dernier, laquelle a été soumise à Votre Comité par l'honorable commissaire des Terres de la Couronne.

" Que Votre Comité, considérant les immenses avantages que retirerait la province, de l'établissement d'une école d'agriculture, sur une ferme modèle de l'étendue et des ressources de celle de M. Whitfield et à des conditions aussi avantageuses que celles offertes par ce monsieur, croit de son devoir de recommander instamment que la proposition de M. Whitfield, telle que soumise à Votre Comité soit acceptée par le gouvernement. "

Nous publions ici la lettre que M. Whitfield adressait à l'Hon. M. Mousseau, à l'occasion de l'établissement de cette ferme.

Rougemont, P. Q., 20 janvier 1883.

A l'honorable J. A. Mousseau, C. R., premier ministre de la Province de Québec.

Monsieur,

En me rapportant à l'entrevue que vous et l'hon. M. Lynch m'avez accordée le 18 courant, j'ai l'honneur de soumettre à votre considération, ainsi qu'à celle de votre gouvernement, et d'une manière plus détaillée, ma proposition concernant la transformation de ma ferme modèle de Rougemont en une école d'agriculture, sous le patronage du gouvernement.

En premier lieu, je désire donner au gouvernement un aperçu des moyens et des ressources que je possède pour remplir ma part de l'entreprise.

Ma ferme, située dans la paroisse de Saint Oésaire, comté de Rouville, sur le penchant sud-est de la montagne de Rougemont, comprend 800 acres, dont 300 composés d'une glaise riche et de terre noire.

Les autres 350 acres, occupant la hauteur du versant de la montagne, sont composés de sable, de gravier et d'un sol sablonneux, tous parfaitement arrosés par les eaux du printemps autant que par celles des lacs situés au-dessus de la ferme.

Celle-ci comporte environ 100 acres de bois debout, principalement composés d'érables à sucre et d'autres bois durs; aussi de plusieurs acres de vergers de choix, de pommiers en excellent rapport.

Le sol est fertile et bien adapté aux fins du pâturage, de l'élevage des bestiaux, à l'établissement des laiteries ainsi qu'à la culture du foin, aux grains, plantes à racines et à tous les produits de la ferme en général.

La ferme, dans la plus grande partie de son étendue, se trouve entourée de clôtures de pierre et de bois.

Les écuries, presque entièrement nouvelles et parfaitement construites de pierre et de brique, sont très bien disposées pour abriter convenablement au-delà de 500 têtes d'animaux, actuellement gardés dans les dépendances, ainsi qu'un nombre considérable de moutons et de porcs.

Il existe une excellente bâtisse de 72 pieds sur 24, haute d'un étage et demi; et comme les autres solidement construits de pierre, de brique et de bois. Cet édifice est destiné à recevoir une laiterie, une buanderie et une fabrique de fromage; y adjoignant, se trouve une glacière aussi vaste que bien aménagée.

La maison d'habitation, en pierre et en bois, moderne, bien construite, parfaitement située, contient des chambres à coucher susceptibles de loger vingt ou trente personnes, et d'autres excellents appartements.

Mon but et mon intention seraient d'établir sur cette ferme, et d'après le système le plus parfait, une laiterie, une buanderie et une fabrique de fromage afin d'y fabriquer deux de ces produits de la meilleure sorte et qualité de telle façon qu'on puisse les comparer, en tant que conservation et autres qualités, avec les meilleurs de l'Europe.

Nous nous proposons également de faire l'exportation aux Indes Occidentales, où il existe une demande continue de beurre, de fromage, d'avoine, de foin, de farine, de pois, de bœuf, de porc et en général de tous les produits de la ferme, afin de pourvoir à plus d'un million d'habitants, presque entièrement approvisionnés par les Etats-Unis et l'Europe.

Je suis convaincu, par les connaissances que j'ai du Canada et de ses ressources, qu'il peut lutter avantageusement avec tous les autres pays, non seulement pour les produits de la ferme, mais encore pour tous ceux manufacturés, résultats que j'aimerais voir s'accomplir, cela va sans dire, et par lesquels nous approvisionnerons en général, les marchés des Indes Occidentales.

Afin de réaliser mon projet concernant les laiteries, les fabriques de beurre et de fromage, sur une échelle aussi grande que je le désire, je me propose d'utiliser le lait et la crème d'au moins 1,000 vaches de diverses races, et j'ai l'intention d'acheter en outre, autant que cela deviendra nécessaire, le lait de 200 vaches des fermiers du voisinage.

Outre les bestiaux achetés ou nés sur la ferme, je possède environ 300 têtes de bétail de race pure particulièrement importés des meilleurs troupeaux d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, pour l'élevage ou la production du lait. Ils appartiennent aux espèces les plus populaires et les plus estimées, telles que: Polled Angus ou Aberdeen, Galloway, Hereford, Durham, Jersey, Ayrshire, West-Highland, Devon et Sussex.

Avec celles-ci, je mentionnerai les travaux de différentes races, dont je pourrai me servir dans les districts voisins, dans une proportion de quinze à vingt, pour les fins de l'élevage, et par ce moyen améliorer de beaucoup la valeur du bétail de la province de Québec.

Il me plairait à voir cette ferme non seulement pour la fabrication du beurre ou du fromage, mais